

VERSEZ VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À VIENSVOIRMONTAF !

C'est le seul impôt dont vous choisissez l'affectation.
Utilisez-le pour offrir des stages de 3e de rêve aux
collégiens de l'éducation prioritaire.

Aujourd'hui, ViensVoirMonTaf c'est quoi ?

2711 **82** **2502** **1**

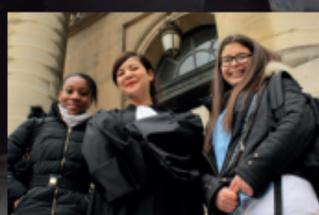
stages de rêve
réalisés depuis la
création de
l'association

collèges
partenaires

élèves accompagnés
en atelier dans les
collèges REP et REP+,
partout en France

kit
d'accompagnement
pédagogique par
élève & par tuteur

Grâce à **ViensVoirMonTaf**, à notre
plateforme en ligne recensant des
milliers d'offres de stages, ces
élèves ont accès à des stages de
qualité, motivants, et pertinents
pour leur **orientation**.



Deux-tiers des élèves de 3e de
l'éducation prioritaire (collèges
REP ou REP+) ont des parents
inactifs ou ouvriers. Faute de
réseau, le stage de 3e constitue
une rencontre avec l'injustice
sociale !

Que financera votre taxe d'apprentissage ?

80€

= UNE SEMAINE DE
STAGE DE RÊVE
POUR UN.E ÉLÈVE ISSU.E DE
L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

250€

= UN PROGRAMME DE 5H
SUR L'APPRENTISSAGE
DES CODES DU MONDE
PROFESSIONNEL

2000€

= ACCOMPAGNEMENT DE
TOUS LES ÉLÈVES DE 3e
D'UN COLLÈGE REP

En 2020, qu'est-ce qui change ?

Les démarches sont simplifiées.

Taxe d'apprentissage
0,68%
de la masse salariale brute 2020

87%

réservée au financement
de l'apprentissage

13%

réservée aux organismes contribuant
aux premières formations technologiques
et professionnelles

30%

associations habilitées à percevoir
la taxe d'apprentissage au
niveau national

ViensVoirMonTaf est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage, en vertu de l'arrêté du 30 décembre 2019 fixant la liste nationale des organismes habilités. Nouveauté de cette année : vous ne versez plus cette somme à votre OPCA mais directement à l'organisme souhaité. **ViensVoirMonTaf par exemple**

Pour calculer votre don, rien de plus simple :

Masse salariale X 0,0068 X 0,13 X 0,3

**Vous avez jusqu'au 31 mai 2020 pour nous reverser
directement ce don, par chèque ou par virement, et nous
vous adressons en retour un bordereau de reçu !
N'attendez plus.**

Une question ? N'hésitez surtout pas à nous contacter :

**David Marchand, directeur de l'association,
david@viensvoirmontaf.fr 06 64 82 36 51**



viensvoirmontaf
Le réseau des parents sans réseau